

Maintien du taux directeur et stabilité financière de UMOA

Le Comité de Politique Monétaire (CPM), instance chargée de la définition de la politique monétaire au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine, s'est réuni ce mercredi 11 septembre 2024. Au terme des travaux, le Comité a pris la décision de maintenir le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques à 3,50%, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 décembre 2023. Ce choix peut être inscrit dans une logique de prudence privilégiant la stabilité financière de l'Union.

Dans une zone monétaire, le taux directeur et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal constituent des éléments centraux dans l'intermédiation financière et par conséquent de l'évolution des activités économiques. D'une manière générale, la modification du niveau du taux directeur est en lien avec l'évolution de l'inflation de la zone ou du pays. Le Comité de Politique Monétaire, en maintenant le taux directeur et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal, se base sur plusieurs arguments issus de l'analyse de l'environnement économique.

En effet, bien qu'une réduction des taux directeurs puisse sembler attrayante pour stimuler l'économie en temps de crise, le CPM a opté pour la prudence en maintenant le taux directeur à 3,5 % au regard de l'évolution récente du taux d'inflation. En effet, dans un contexte où le taux d'inflation est au-dessus de la fourchette cible (1 à 3 %), une baisse du taux directeur de la BCEAO pourrait aggraver l'inflation et provoquer une dépréciation réelle de la monnaie tout en menaçant la stabilité financière de l'Union.

Ainsi, au regard des pressions inflationnistes principalement dues à des facteurs externes, le Comité a préféré maintenir un équilibre entre la lutte contre l'inflation et la préservation de la stabilité macroéconomique et financière.

Un taux directeur plus bas favoriserait un accès accru au crédit pour les banques commerciales et, par extension, pour les entreprises et les ménages. Cependant, dans un environnement où l'inflation est déjà élevée (4,1%), cela pourrait entraîner un surendettement ou des investissements moins productifs, ce qui pourrait rendre l'économie plus vulnérable à d'autres chocs (internes ou externes).

Ainsi la décision du maintien des taux est un choix pertinent visant la poursuite de la baisse du taux d'inflation tout en assurant la tendance haussière de la croissance économique de l'Union.

Il est à noter qu'au plan international, certaines grandes banques centrales comme la Banque Centrale Européenne (BCE) ont récemment baissé leurs taux directeurs, au regard de la tendance baissière de l'inflation dans leurs zones. Quant aux niveaux des taux d'intérêt de la *Federal Reserve* (Etats-Unis), les économistes anticipent une baisse prochaine par son CPM compte tenu de la tendance baissière du niveau général des prix.

Ainsi, la prochaine session du CPM de la BCEAO décidera également du maintien ou non des taux directeurs compte tenu de l'évolution du taux d'inflation, des autres indicateurs monétaires et de la situation économique et financière de l'Union.